



Aulnay-Sous-Bois, le 2 décembre 2011

## *Le Maire*

Réf. : GS/CL/ZM.

Aux parents et enseignants de l'école du Bourg II maternelle et primaire

Madame, Monsieur,

Après avoir été alerté par les parents et les enseignants, je me suis rendu lundi 28 novembre au matin dans les locaux de l'école du Bourg II où j'ai effectué une visite des lieux accompagné de Madame la Directrice et d'un technicien de la Ville. J'ai pu ainsi me rendre compte de visu et dans le détail de la dégradation de certaines parties des bâtiments et des réparations indispensables à réaliser sans tarder.

De toute évidence, la cellule de veille technique que nous avons mise en place pour intervenir dans l'école dès la première alerte a été prise à défaut à l'entrée de l'hiver. C'est une situation que je déplore au plus haut point. Cela a eu des incidences fâcheuses sur le bon fonctionnement de l'école, ce dont je vous prie de m'excuser. J'ai demandé, avec la plus grande fermeté, à ce qu'une équipe polyvalente soit attirée à l'école du Bourg II et procède aux réparations nécessaires en maintenant un lien permanent avec Madame la Directrice. Je ne manquerai pas, en ce qui me concerne, de me rendre sur place de façon régulière et inopinée afin de m'assurer que tout soit en ordre.

Je sais les mérites de l'équipe enseignante de travailler dans des conditions qui sont loin d'être idéales. Je sais également gré aux parents et aux enfants de leur compréhension. Croyez bien que nous aurions tous voulu n'avoir pas à imposer aux uns et aux autres cette situation inconfortable. Pour autant, nul ne peut faire abstraction des circonstances exceptionnelles qui ont présidé, sous l'ancienne majorité municipale, à l'installation hâtive des préfabriqués et au déménagement précipité de l'école.

Il s'agissait alors, au nom d'un péril imminent et dans un contexte de très forte émotion, de placer la communauté scolaire à l'abri. Confrontés à ce danger de santé publique, nous avons pris nos propres responsabilités en faisant procéder à la déconstruction et à la dépollution de l'ancienne usine d'amiante. Au terme de cette opération, il s'est avéré que la pollution avait atteint les sols, provoquant une immobilisation du chantier et la désignation par la Justice d'un expert juridique.

Compte tenu de l'extrême sensibilité du dossier, des délais supplémentaires ont été nécessaires à l'expert pour évaluer avec précision l'importance des travaux nécessaires à la dépollution du terrain. Ce retard s'est amplifié dans des proportions que nous avons tout fait pour raccourcir mais que nous ne pouvions maîtriser.

Comme vous l'avez peut-être lu dans Oxygène, l'expert a fait sa dernière visite de terrain le 14 novembre dernier. Aujourd'hui, je suis en mesure de vous indiquer que son rapport sera rendu à la fin du mois de décembre 2011. A compter de cette date, les divers interlocuteurs disposent d'un mois pour faire leurs ultimes observations. Celles-ci seront alors intégrées au rapport, lequel deviendra définitif fin janvier 2012. Sur cette base, le cahier des charges sera établi et soumis aux



organismes référents. Dès son approbation, le chantier reprendra son cours pour s'achever dans un délai que l'on peut raisonnablement estimer compris entre 3 et 5 mois.

Ces informations, qui viennent de me parvenir, indiquent clairement que cette année scolaire est la dernière que les enseignants et les enfants aient à passer dans les préfabriqués. C'est une quasi certitude. Ce dossier nous ayant malheureusement habitués à de nombreux rebondissements, je préfère toutefois garder une certaine prudence. C'est pourquoi il m'apparaît inévitable, dans l'hypothèse où le chantier se verrait une nouvelle fois retardé, que la municipalité inscrive à son prochain budget l'achat et l'installation de nouveaux préfabriqués. L'évaluation technique, réalisée par nos services pendant l'été, indiquent en effet qu'ils seront en fin de service au terme de la présente année scolaire.

J'attire toutefois votre attention sur le fait qu'il s'agirait là du pire des scénarios pour les finances communales. Les habitants ne doivent pas ignorer, en effet, que le coût de la dépollution de l'usine, ajouté aux frais successifs du déménagement de l'école, porte à ce jour la facture totale supportée par la Ville à près de 15 millions d'euros.

Dans la période de restrictions financières qui nous sont imposées par l'Etat, cet effort est d'autant plus considérable qu'il n'incombe pas, en toute justice, à la charge de notre commune, mais à l'ancien propriétaire de l'usine, ainsi qu'à l'Etat coupable de n'avoir pas pris, au long des décennies, les mesures immédiates de fermeture qui s'imposaient. Nous savons désormais que le nombre de victimes de « l'usine-poison » pourrait atteindre dans un proche avenir un chiffre très supérieur aux prévisions les plus pessimistes. C'est au nom de cet immense gâchis humain et financier que nous sommes tournés vers les tribunaux afin de demander des comptes aux responsables.

En tout état de cause, je vous propose que nous nous retrouvions pour en parler plus longuement :

**samedi 7 janvier 2012 à 9h30  
au réfectoire de l'école du Bourg II  
39 rue de Sevrans**

Cette réunion sera l'occasion pour moi de vous préciser l'ensemble des informations à ma disposition et de répondre à toutes les questions que vous vous posez. A l'issue de cette rencontre, une visite des locaux encore en chantier de l'école du Bourg II sera organisée.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.



**Gérard SEGURA**  
Maire d'Aulnay-Sous-Bois  
Conseiller Général de la Seine-Saint-Denis